

Opération mains propres à la Ville de Bruxelles

Philippe Close et Alain Courtois publient tous les mandats des élus locaux bruxellois. Et vont diminuer drastiquement les rémunérations qui y sont liées.

MARTIN BUXANT

Quelques jours après la démission d'Yvan Mayeur de son poste de bourgmestre, tombé sur l'affaire du Samusocial de la Ville de Bruxelles, son remplaçant, le socialiste Philippe Close, et son premier échevin Alain Courtois, lancent une vaste opération de transparence. Un cadastre de tous les mandats détenus par les élus communaux et les conseillers du CPAS a été réalisé et transmis, en exclusivité, à L'Echo.

Ce cadastre recense les nombreux mandats et rémunérations que majorité et opposition se partagent dans des structures aussi diverses que les hôpitaux bruxellois, Brussels Expo ou encore le marché matinal. Les socialistes Pascale Peraïta, Michel Barnstijn (10 mandats rémunérés), Faouzia Hariche (6 mandats) ou Mounia Mejbar (10 mandats) sont bien servis, le libéral Christophe Pourtois (10 mandats) également. Les rémunérations de tous ces édiles seront publiques puisqu'elles sont destinées à être publiées sur le site internet de la Ville de Bruxelles.

Au-delà de cette publicité, Close et Courtois annoncent vouloir aller beaucoup plus loin. «Face au séisme, nous apportons une réponse rapide et radicale», fait valoir le futur bourgmestre Philippe Close. Ainsi, la majorité communale PS/MR/Open Vld va-t-elle proposer à l'opposition de la rejoindre pour diminuer le nombre de structures publiques liées à la commune (une centaine d'ASBL).

Parallèlement, le nombre d'administrateurs va aussi être réduit.

Diminution drastique des rémunérations

Un autre plan de cette réforme, c'est la diminution drastique des rémunérations prévues pour ces mandats qui dérivent du job de conseiller communal ou de conseiller de CPAS.

Les jetons de présence seront alignés sur ceux des conseils communaux tandis que pour les postes de président et de vice-président de ces structures publiques, Close et Courtois proposent de les plafonner au maximum à ce que perçoit le président de la Stib, à savoir 800 euros net/mois. «C'est une diminution drastique qui interviendra dès le mois de juillet», souligne Philippe Close. Mais c'est comme cela. Si certains n'ont pas encore compris, alors il faut qu'ils changent de métier. Sur la situation au Parti socialiste, Philippe Close indique: «Mon parti est dans les cordes.»

Sommaire

Philippe Close et Alain Courtois. «Face au séisme, une réforme de gouvernance sans précédent.» **INTERVIEW PAGE 3**

Cadastre. Voici le cadastre des mandats dérivés à la Ville de Bruxelles. **ANALYSE PAGE 4**

Information judiciaire.

Un croche-pied pour Rudi Vervoort. **PAGE 5**

Cumul. Julien Uyttendaele défend son cumul de député et d'avocat stagiaire **PAGE 5**

Décryptage. Tornade éthique, c'est quand qu'on va où? **PAGE 7**

Bruno Colmant. La Wallonie se meurt sous l'emprise syndicale et le clientélisme politique. **OPINION PAGE 20**

LES PLUS GROSSES RÉMUNÉRATIONS DE MANDATS "DÉRIVÉS" À LA VILLE DE BRUXELLES

Tous les montants sont brut

Pascale Peraïta **78.657€**
PS 4 mandats rémunérés

Christophe Pourtois **76.459€**
MR 10 mandats rémunérés

Faouzia Hariche **71.175€**
PS 3 mandats rémunérés

Philippe Close et Alain Courtois

«Face au séisme, une réforme de gouvernance sans précédent»

INTERVIEW
MARTIN BUXANT

Vendredi après-midi, salle de lecture de l'hôtel de ville. Le nouveau bourgmestre Philippe Close (PS) et son premier échevin Alain Courtois (MR) lancent une vaste opération «mains propres» à Bruxelles. Pour la première fois est publié un cadastre intégral des mandats rémunérés et non rémunérés de tous les mandataires communaux de la Ville. À lire en page suivante et en intégralité sur lecho.be.

Alors, vous lancez une opération de transparence...

Philippe Close. Oui, parce qu'on ne peut plus se permettre d'attendre. On vit un séisme, alors on essaye d'y répondre de la manière la plus efficace possible. La Ville de Bruxelles, c'est un budget de 1,5 milliard d'euros, 4 hôpitaux, entre 18.000 et 20.000 personnes qui y travaillent directement ou indirectement. C'est énorme. Cela étant posé, aujourd'hui, devant le cataclysme que nous vivons, nous agissons vite et bien. L'administration a travaillé une semaine, avec les cabinets, pour réaliser ce cadastre des structures où le conseil communal et le conseil de l'action sociale envoient des représentants.

Alain Courtois. Tout est désormais sur la table, cela va encore être affiné dans les jours qui viennent mais nous sommes désormais plus transparents que beaucoup d'autres. On sait voir qui gagne quoi en termes de mandats publics. Allez demander si Anvers ou Liège font pareil...

Ph.C. Précision: les intercommunales ne figurent pas dans le cadastre parce que c'est la Région bruxelloise qui a la main là-dessus, et qu'elle va réaliser elle-même ce cadastre. Autre précision: une structure privée comme le Samusocial ne s'y trouve pas non plus, à ce stade. Le cadastre est complet à 95%.

Combien de structures publiques dépendent-elles de la Ville de Bruxelles?

Ph. C. Environ une centaine.

A.C. Ce sont des structures qui ont été créées il y a des années parce que la Ville ne sait

pas tout faire. Et tous les partis ont été associés à un moment ou à un autre à la gestion de la Ville. On a imaginé de donner à des structures l'occasion de travailler dans un secteur que ce soit les hôpitaux, la culture, etc. Les structures n'ont pas été créées pour cacher des choses et détourner des fonds: elles ont une utilité et les nominations y sont faites avec l'opposition.

Y a-t-il trop de structures publiques à Bruxelles?

A.C. On verra la semaine prochaine avec l'opposition ce que nous allons faire de certaines structures, effectivement.

Ph. C. Je pense qu'il faut donner un signal clair, il y a une crise et on ne va pas se mettre la tête dans le sable. Oui, nous pouvons diminuer le nombre de structures et sortir de cette crise par le haut. Oui, nous allons aussi diminuer le nombre d'administrateurs. On

se tourne vers l'avenir et la majorité va proposer à l'opposition de travailler sur un plan en trois axes.

C'est la grande opération que vous lancez. En quoi consiste-t-elle?

Ph. C. Il y a donc trois axes de travail: gouvernance, transparence et expertise.

Expliquez.

Ph. C. Sur le premier axe, la gouvernance. Là, nous allons boucler des contrats de gestion avec les structures où c'est nécessaire: il y aura un contrat de mission entre chaque ASBL et la Ville Bruxelles. Chaque fois pour une durée de cinq ans.

Deuxième axe: la transparence. Le cadastre sera publié annuellement sur le site de la Ville de Bruxelles et le rapport annuel sera également publié avec l'ensemble des rémunérations. On va aussi publier exactement ce que chaque ASBL a fait. On aura une fois par an une séance du conseil communal où certaines directions des ASBL viendront répondre aux questions des conseillers communaux. On saura exactement qui a touché quoi et pour quoi faire.

Troisième axe: l'expertise. On voudrait un observateur indépendant dans les structures comme des hôpitaux.

Les montants perçus pour siéger dans des structures qui sont parfois des coquilles vides sont énormes.

Ph. C. Et c'est là aussi quelque chose que nous allons changer et drastiquement diminuer. Tous les jetons de présence seront alignés sur ceux du conseil communal (78 euros). Et pour la présidence et la vice-présidence de grandes structures économiques comme les hôpitaux, le marché matinal (Mabru), Brussels Expo ou les Cuisines bruxelloises, nous voudrions nous aligner au maximum sur ce qui est pratiqué à la Stib: 800 euros net par mois.

C'est une diminution importante par rapport à ce que touchent certains mandataires dans les structures hospitalières, par exemple...

Ph. C. Oui, mais c'est comme cela. Même si à Anvers ou à Gand, c'est plus, nous voulons plafonner à ce qui se pratique à la Stib.

Il y a aussi un problème avec les mandats dérivés: certaines personnes touchent deux fois des rémunérations pour des montants qui découlent d'un seul vrai mandat.

Ph. C. C'est fini, il n'y aura plus de rémunération pour des mandats qui dérivent d'un mandat qu'on exerce par exemple dans un hôpital. Tout ce système, c'est terminé.

Quand allez-vous mettre votre nouveau régime en place?

Ph. C. Dès le mois de juillet. On n'attend ni la réforme régionale ni ce que font les autres. On avance et on réforme tout.

Mais certaines personnes vont voir leurs rémunérations divisées par vingt...

A.C. Oui, ça va piquer mais c'est comme cela.

Ph. C. C'est comme cela. Moi aussi, je vais perdre 35% de ma rémunération, mais c'est comme cela. Si les gens n'ont pas encore compris, qu'ils fassent un autre métier.

Vous étiez le roi du cumul, pourquoi devrait-on vous croire?

Ph. C. Je ne suis pas à plaindre et je ne me plains pas. Je décumule. Je serai seulement bourgmestre. Et soyons clair: je vais gagner beaucoup moins que le bourgmestre d'An-

vers et celui de Gand et d'autres. Donc, si on veut parler des rémunérations, maintenant je suis à l'aise, je serai le bourgmestre de grande ville le moins payé de Belgique. Mais encore une fois, je ne me plains pas.

En fait, on vous a pris la main dans le sac et c'est pour cela que vous réformez.

Ph. C. Nous voulons installer quelque chose de durable pour la Ville de Bruxelles. Si on veut un changement structurel, on doit assurer la transparence. Cela dit, tous les partis ont été associés dans le passé à la création et à la gestion des structures.

Mais la responsabilité du Parti socialiste est plus importante.

Ph. C. Oui, c'est vrai. Mais aujourd'hui, je suis bourgmestre et je dépasse le cadre du PS. C'est une réforme dure, radicale et rapide, mais on doit avancer.

Brussels Expo, c'est une machine à recaser des cabinetards...

Ph. C. Il y a des cabinetards et ça aide pas mal.

On a le temps de siéger à Brussels Expo quand on est chef de cabinet?

Ph. C. On a 14 personnes qui y siègent, on va probablement en diminuer le nombre d'administrateurs et on va diminuer les rémunérations.

Vous pouvez encore vous regarder dans un miroir après avoir cautionné un système pendant aussi longtemps...

A.C. Mais oui, je peux me regarder dans un miroir! Dans cette ville, on a toujours travaillé dans le but de faire mieux pour la population!

Ph. C. On fait l'exercice de transparence et de bonne gouvernance, je pense que Bart De Wever ferait bien de reconnaître que quand on est bourgmestre d'une grande ville, on n'a pas le temps de faire autre chose.

Souhaitez-vous, comme Rudi Vervoort, qu'Yvan Mayeur quitte le conseil communal de Bruxelles?

A.C. On ne s'acharne pas sur un homme à terre.

Ph. C. No comment. On verra ce qu'il choisit de faire lors du conseil du 26 juin.

Y a-t-il un héritage Yvan Mayeur pour Bruxelles?

SILENCE...

Mais vous comprenez que pour certaines personnes c'est le dégoût qui est là par rapport à la politique?

Ph. C. On va se battre. J'ai quinze mois pour

revoir les gens, pour relancer le projet, pour convaincre, être positif. Je n'ai pas de plan de carrière, je veux sauver l'image de la Ville de Bruxelles.

Le Parti socialiste est au plus mal...

Ph. C. Je ne vais pas vous contredire. Il est

dans les cordes, mon parti! Et je ne ferais pas des choix aussi radicaux si mon parti n'était pas dans cet état-là.

A.C. Il y a peut-être eu des fautes mais ici on vient avec un plan radical, on se relève et on repart. On ne se plaint pas, on agit.

Voici le cadastre des mandats à la Ville de Bruxelles

Le cadastre des mandats dérivés montre une écrasante majorité de postes clés tenus par le Parti socialiste.

LE RÉSUMÉ

Le cadastre contient les **mandats dérivés**, c'est-à-dire ceux confiés par le conseil communal ou par le CPAS.

Le top-10 est essentiellement peuplé de **figures politiques locales**.

Les **mandataires PS** sont de loin les plus nombreux et les **hôpitaux** paient le mieux.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

La commission d'enquête sur les malversations au sein du Samusocial bruxellois doit entamer ses travaux la semaine prochaine. En attendant, la majorité (PS-MR-Open Vld) de la Ville de Bruxelles s'est engagée à établir un cadastre complet des mandats et des associations qui dépendent de la Ville ainsi que du CPAS. Nous avons pu nous procurer une version quasiment définitive de ce cadastre. Plusieurs remarques et constats s'imposent.

► **A quoi servira le cadastre?** L'idée est de présenter aux partis de l'opposition ce cadastre afin de travailler ensemble à une meilleure gouvernance. Dans la foulée de la publication de ce cadastre, le futur bourgmestre Philippe Close (PS) et le premier échevin Alain Courtois (MR) entendent préparer une réforme intégrale qui devrait être bouclée avant l'été. C'est à ce moment-là en

effet que Philippe Close succédera à Yvan Mayeur au mayorat de la Ville de Bruxelles.

► **Quelle est la fiabilité de cet outil?** Bien qu'ayant été réalisé en quelques jours seulement, ce cadastre est sûr à 95%, nous certifions. Deux précautions s'imposent toutefois. Primo, cette version a été arrêtée au 16 juin 2017 et peut encore évoluer dans les jours à venir. Secundo, les montants indiqués sont une approximation, car ces montants dépendent du nombre de réunions qui n'est pas toujours fixé par les statuts de la structure et qui peut varier d'une année à l'autre.

► **De quels mandats parle-t-on?** Il s'agit d'un cadastre des «mandats dérivés», c'est-à-dire des mandats confiés par le conseil communal ou par le CPAS. Sont donc exclus de cette liste les mandats de bourgmestre, d'échevin, de conseiller communal ou de conseiller au CPAS. En outre, ce ne sont que les mandats rémunérés. On ne parle pas des mandats gratuits dans des petites ASBL qui se réunissent une ou deux fois par an. À noter aussi que certains mandataires exercent des mandats qui sont théoriquement rémunérés mais pour lequel ils ne touchent rien car étant tenus par le plafond de 150%. Un mandataire public ne peut pas dépasser la limite de 150% d'un salaire de député fédéral, qui est de 87.790 euros brut par an. Alain Courtois, par exemple, détient 7 mandats à la Ville de Bruxelles, mais il ne figure pas dans notre classement étant donné qu'il ne touche rien.

► **Pas de poids lourds de la politique dans le top 10.** Les personnes les plus en vue politiquement ne font pas partie du peloton de tête des plus gros cumulards. Un constat qui découle de la règle de 150%. Joëlle Milquet, figure pourtant incontournable dans la capitale, se contente de deux postes: celui de membre associé de l'ASBL Mabru (19.419 eu-

ros par an) et d'administrateur chez Brussels Business Hubs (un jeton de présence de 157,26 euros). On note par ailleurs la présence de l'eurodéputée Frédérique Ries (MR): elle touche 24.760 euros par an en tant que vice-présidente du CHU Saint-Pierre. Ajouté à son salaire d'eurodéputée d'environ 105.000 euros par an, elle flirte avec les 130.000 euros. C'est donc OK pour les 150%.

► **Des figures locales dans le top 10.** Le top 10 est essentiellement peuplé de figures politiques locales. Parmi celles-ci, une écrasante majorité de socialistes, dont l'inévitable Pascale Peraita. Elle a déjà lâché quelques mandats, mais il lui en reste quand même 11, dont 7 non rémunérés. Ce qui lui rapporte 78.656 euros brut par an. Citons aussi Mounia Mejbar (9 mandats) et Michel Barnstijn (10 mandats) qui empochent respectivement 41.001 et 35.574 euros brut par an. Côté libéral, c'est Christophe Pourtois (10 mandats) qui est le plus en vue: il touche 76.459 euros brut par an, sans oublier ses 30.000 euros en jetons de présence pour les réunions du CPAS de la Ville. Le champion toutes catégories était, comme on sait, Yvan Mayeur et ses 12 mandats, avant qu'il ne démissionne de tout.

► **Les hôpitaux paient le mieux.** Si on regarde les secteurs d'activité, un constat saute aux yeux: les hôpitaux proposent les mandats les mieux payés. Brugmann, Saint-Pierre, Bordet, Iris Faitière et la lameuse centrale d'achat des hôpitaux bruxellois paient entre 25.000 et 33.000 euros au président et vice-président du CA. Le Marché Matinal de Bruxelles (Mabru) et Les Cuisines de Bruxelles paient un peu moins mais multiplient en revanche le nombre de postes. Mabru, c'est un président (Michel Barnstijn) payé 26.212 euros par an et... 5 membres du Bureau payés 19.419 euros chacun.

QUELS ÉLUS BÉNÉFICIENT DES PLUS GROSSES RÉMUNÉRATIONS DE MANDATS "DÉRIVÉS" À LA VILLE DE BRUXELLES?

Tous les montants sont brut

					Mandats rémunérés
Pascale Peraita PS	CHU SAINT-PIERRE 33.013,68€	IRIS CHU DE BRUXELLES 32.365,56€	BRUXELLOISE DES HABITATIONS 12.541,2€	78.656,67€	4
Christophe Pourtois MR	IRIS CHU BRUGMANN 33.013,68€	IRIS CHU DE BRUXELLES 33.013,68€		76.459,21€	10
Fauzia Hariche PS	IRIS faitière 49.520,52€	CUISINES BRUXELLOISES 19.808,28€		71.174,67€	3
Jacques Oberwoits MR	IRIS CHU DE BRUXELLES 33.013,68€	IRIS faitière 24.760,26€		57.773,94€	2
Sven Bousset SP.A	IRIS CHU DE BRUXELLES 33.013,68€	IRIS faitière 24.760,26€		57.773,94€	2
Rita Glineur PS	BORDET 24.760,2€	CUISINES BRUXELLOISES 19.808,28€		44.568,48€	2
Mounia Mejbar PS	IRIS - HUDERF 33.013,68€			41.001,41€	9
Michel Barnstijn PS	MABRU 26.212,32€			35.574,04€	10
Jean-Marie Amand PS	SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE INTERCOMMUNALE DE CRÉMATION 29.397,48€			31.723,3€	6
Mustafa Amrani PS	MONT-DE-PIÈTE 24.275,04€			25.061,34€	4

Un croche-pied judiciaire pour Vervoort

LE RÉSUMÉ

Le ministre-président bruxellois **Rudi Vervoort tombe sous le coup d'une information judiciaire.**

L'information est révélée pile au moment où il réclame un **gros nettoyage au PS** bruxellois.

L'incendie fait **rage** au sein de la maison socialiste.

Une information judiciaire a été ouverte sur le ministre-président bruxellois. Pour faire trébucher «Vervoort le sage»?

NATHALIE BAMPIS

Plus moyen de stopper l'incendie dans la maison bruxelloise du PS... Alors que le ministre-président de la Région bruxelloise, Rudi Vervoort, tente depuis une semaine de remettre de l'ordre dans la famille en jouant la carte de la transparence et de l'éthique, le feu a repris de plus belle ce vendredi, menaçant le pompier en chef.

Vendredi en effet, on a appris que le parquet général de Bruxelles mène une information judiciaire au sujet de Rudi Vervoort. Information menée dans le cadre de son mandat de bourgmestre en exercice d'Evere, poste qu'il a occupé jusqu'en 2013, avant son arrivée à la tête de la Région bruxelloise.

De quoi remettre de l'huile sur le feu qui a embrasé la Fédération bruxelloise du PS depuis la petite bombe de l'affaire du Samusocial. Bombe qui, au passage, a attisé les tensions internes entre le clan Mayeur (dont ne fait partie que... Laurette Onkelinx) et les autres socialistes, Rudi Vervoort en tête.

«La Fédération est au bord de l'implosion», nous dit un socialiste. Elle est mise sous pression à la fois par les élus bruxellois et les socialistes wallons atterrés, furieux et surtout... terriblement inquiets pour l'avenir du PS en général.

L'information judiciaire concerne l'organisation du bal annuel du bourgmestre, révélait vendredi le quotidien La Dernière Heure, ce qu'a confirmé le parquet général. L'événement est organisé depuis 19 ans au mois de mars, dans une salle de sports de la commune. Une initiative qui, à première vue, peut faire tache, le bal du bourgmestre relevant de l'événement privé organisé par une association.

Dans l'entourage de Rudi Vervoort, on précise d'abord que cet événement a toujours eu lieu, quel que soit le bourgmestre en poste, et qu'il ne porte plus le nom de Rudi Vervoort depuis qu'il a pris ses fonctions à la Région. On précise aussi que la commune refaiture à l'association organi-

satrice tous les frais liés à la salle et au personnel.

Le même article signalait également que

Rudi Vervoort aurait l'intention d'adapter sa formule en confiant l'organisation du bal à la commune elle-même ou à une ASBL qui serait obligée de publier ses comptes annuels et de tenir une assemblée générale, ce qui n'est pas le cas actuellement. Les décisions d'organisation de cet événement sont prises par le collège des bourgmestre et échevins, a encore précisé l'entourage de Vervoort.

Comme par hasard...

Au-delà de cette révélation, beaucoup au PS s'interrogent sur le timing de l'annonce de l'ouverture de cette information judiciaire. En effet, Rudi Vervoort a réclamé ouvertement jeudi la tête de l'ex-bourgmestre de Bruxelles Yvan Mayeur et l'ex-présidente du CPAS bruxellois Pascale Peraïta, les deux acteurs principaux de l'affaire du Samusocial qui secoue le PS bruxellois depuis une semaine. Vervoort a ainsi estimé qu'ils devaient être exclus du Parti socialiste, «même si c'est à la commission de vigilance du parti d'en décider». Une première réunion devrait avoir lieu jeudi prochain.

De là à y voir un lien de cause à effet... «Pas un instant, on ne peut croire que l'ouverture de cette information judiciaire doit quelque chose au hasard. Ce sont des règlements de comptes en interne qui viennent juste au moment où Vervoort émerge pour sortir de tout cela par le haut», nous dit un responsable socialiste.

Hasard ou coïncidence? Cette révélation tombe aussi pile le jour où le Parlement bruxellois - réuni sous sa casquette d'assemblée de la Commission communautaire commune - a voté à l'unanimité l'installation d'une commission d'enquête sur la gestion du Samusocial. Elle sera présidée par l'Open Vld Stefan Cornelis.

«Ce sont des règlements de comptes en interne qui viennent juste au moment où Vervoort émerge pour sortir de tout cela par le haut.»

UN RESPONSABLE SOCIALISTE

DÉRAPAGE AU MR AUSSI ON PALPE

C'est un peu l'histoire de la pelote de laine qu'on défile... Après les révélations liées au Samusocial, on a découvert en fin de semaine qu'un mandataire MR avait aussi plongé la main dans le pot de confiture des mandats publics surpayés. Ainsi, le site d'information Bruzz a révélé que le mandataire MR **Christophe Pourtois** aurait empoché au moins **30.000 euros** en jetons de présence pour les réunions du CPAS de Bruxelles, mais aussi plus de **73.000 euros** grâce à sa participation à des conseils d'administration d'autres organisations. Au Logement bruxellois, il aurait touché **6.000 euros** de forfait, tandis qu'il gagnerait **32.365 euros** en tant que membre du CA de l'hôpital Brugmann et le même montant au sein de la coupole CHUB. En additionnant tous ses revenus,

Christophe Pourtois aurait donc gagné **103.000 euros** brut par an, soit plus de 4.000 euros net par mois, selon les calculs de Bruzz, qui signale que le libéral est aussi auditeur auprès de la Cour des comptes. Un poste pour lequel il a été rémunéré **73.600 euros** en 2016.

Le MR a précisé vendredi que Christophe Pourtois s'était engagé à respecter les règles internes au parti, limitant à trois le nombre de mandats rémunérés qu'un élu peut détenir en plus de son mandat original. Le libéral s'y conformera pour le 30 juin. **BELGA**

Julien Uyttendaele défend son cumul de député et d'avocat stagiaire

Le fils du constitutionnaliste est signataire de #Grouponsnousdemain! qui prône le décumul. Cela fait grincer des dents.

MARTIN BUXANT

Fils de Marc Uyttendaele, le conseil du Samusocial et de son ex-présidente Pascale Peraïta, beaux-fils de Laurette Onkelinx, la patronne de la fédération bruxelloise du Parti socialiste, Julien Uyttendaele (26 ans) est apparu sur les radars cette semaine comme signataire de l'appel #Grouponsnousdemain! qui vise à peser sur les réformes du PS.

Dès lors que le cheval de bataille principal de ce courant est la lutte contre les cumulés des mandataires socialistes, les dents grincent chez certains camarades. «Julien Uyttendaele est sans doute le moins bien placé de tous pour donner des leçons de décumul et de déontologie», se fâche un socialiste bruxellois. Interrogé, Julien Uyttendaele s'explique sur sa situation. Il est avocat stagiaire depuis une année et demie au sein du cabinet d'avocats bruxellois Risopoulos. Le député dit ne prendre que des dossiers pro-deo, pour le moment. «Je touche à tous les domaines.» Et assure ne pas s'aventurer du côté du droit public comme le fait son père en défendant des institutions publiques.

Sur le cumul entre son mandat de député et son job d'avocat, Julien Uyttendaele indique travailler «tout le temps, le soir et le week-end. Je suis contre la professionnalisation de la politique et je pense que les choses iraient mieux si davantage de députés avaient des boulots sur le côté». Pour rappel, en France, les règles mises en place par le gouvernement Macron empêcheront de se former ou d'exercer une fonction d'avocat en parallèle avec un mandat législatif.

«Je suis un fils de, j'ai toujours dû prouver deux fois plus que les autres que j'étais à la hauteur, explique Julien Uyttendaele. Pour moi, la politique, ce n'est pas une carrière, c'est une mission, je veux rester avec un pied sur le terrain, dans la réalité. Je refuse de m'installer dans la participation.» Julien Uyttendaele ajoute avoir mis en place un «chinese wall» entre lui et les activités professionnelles de son père. «Je n'ai pas l'intention de travailler avec lui, ce serait malsain», termine-t-il.

Un responsable socialiste nuance fortement tout ceci: «Il faut arrêter de se moquer du monde, Julien Uyttendaele est entré au Parlement bruxellois par la 3^e suppléance simplement parce que sa belle-mère s'appelle Laurette Onkelinx. On peut inventer des histoires, mais il y a quand même des limites.»